

## **Point et réflexions sur le PNM de la Gironde et des Pertuis**

L'estuaire de la Gironde et les pertuis charentais présentent des spécificités importantes et variées dues notamment, à la grande diversité des habitats marins ( vasières, estrans calcaires, estuaires), à l'existence d'espèces rares et menacées, mammifères marins, tortues marines, l'esturgeon pour lesquels l'estuaire de la Gironde et les Pertuis sont d'intérêt national et européen, à la grande productivité des milieux humides littoraux et marins, à des habitats interconnectés et à une biodiversité ordinaire très riche, aux richesses marines et produits de la mer ainsi qu'aux activités maritimes, portuaires et industrielles et aux nombreuses activités touristiques, de loisirs et sportives qui s'y exercent et enfin à l'importance du patrimoine culturel et naturel, témoins d'une passion maritime riche et ancienne partagée par les marins, les pêcheurs professionnels et récréatifs, les plaisanciers et les sportifs.

C'est dans le but de concilier toutes ces activités entre elles et de prendre en compte toutes les spécificités, que ce Parc a été créé avec un Conseil de gestion représentant toutes les catégories d'activités avec les représentants de l'Etat et des établissements publics.

En voici la composition : Etat : 11 représentants ; Collectivités territoriales 15 ; Professionnels 22, Usagers de loisirs 6, Associations de protection de l'environnement 7, Personnalités qualifiées 8.

Dans la représentation des usagers de loisirs, nous avons Philippe Grand et Jean Piveteau comme membres titulaires, Jean-Jacques Coudray et Jean-Claude Guillien comme membres suppléants.

Ce Conseil de Gestion, renouvelable tous les 5 ans, se réunit plusieurs fois par an et peut créer des commissions thématiques. Le Président est Philippe PLISSON ; les Vice-présidents : Mme Maryline SIMONE (Collectivités ), M. Eric RENAUD (Professionnels, la vice-présidence sera alternée entre conchyliculteur et pêcheurs), M. Philippe GRAND (Usagers de loisirs), M. Dominique Chevillon (Associations de protection de l'environnement), Mme Ségolène TRAVICHON (Personnalités qualifiées).

### **Alors quelques réflexions :**

L'organisation est complexe et coûteuse et le poids de la DDTM et de la DREAL demeure.

Les habitants du littoral sont peu représentés et peuvent se sentir dépossédés. Les organisations nationales comme France Nature Environnement et la LPO entrent en force avec leurs intérêts et préoccupations nationales et une association locale importante comme APLIMAP Association pour la Préservation du Littoral de la Maleconche et des Pertuis Charentais n'y est pas conviée !

Le choix de Marennes comme siège paraît peu judicieux. Il est certes, au barycentre géographique du PNM, en plein bassin ostréicole, mais très éloigné de toutes les autres activités, des Administrations et des Collectivités territoriales, des grandes voies de dessertes et des grands moyens de transport et donc mal desservi pour de nombreux membres du Conseil de gestion.

L'élection du président a été faite dans les règles mais le résultat n'est guère de bonne augure : les Charentais ont été incapables d'élire un des leurs qui présentait l'avantage de bien connaître les acteurs, le territoire et ses spécificités, les enjeux, les diverses activités maritimes et c'est un maire d'une commune rurale, girondin, alors que le Parc est, à 90% charentais, qui a été élu.

Nos activités plaisance, pêche, loisirs et les métiers liées à ces activités sont nettement sous représentées. Elles génèrent pourtant un poids économique important avec plus de 5.000 emplois directs et une trentaine de ports et mouillages organisés, soit 11.000 anneaux.

**On assiste donc à une « territorialisation » de la mer. La mer est de moins en moins un espace de liberté. Nous allons avoir à lutter encore plus pour conserver des degrés de liberté en matière de navigation et de pêche et aurons besoin du soutien et de la mobilisation de tous les plaisanciers et de nos partenaires regroupés au sein de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance.**